



Fiche de donnée de sécurité

G185 Nettoyant Solvant

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	G185 Nettoyant Solvant
Autres moyens d'identification	185-19, 185-205
Usage recommandé	Utiliser uniquement dans des réservoirs de nettoyage de solvants ou équipement connexe ou processus de manufacture
fabricant/fournisseur	Gotham Industries Inc., 231 Rene A Robert, Sainte Thérèse, Québec, J7E 4L1, (450) 435-1224, www.Gothamindustries.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Heures (l'intérieur du Canada - virés)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou aux fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre

Source d'ignition. Ne pas fumer.

- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer vapeurs.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un Centre antipoison/ un médecin/
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P314 Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir l'information concernant l'antidote sur cette étiquette).
P331 Ne PAS faire vomir.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage :

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Méthyl éthyle étonne	78-93-3	5-35	
Acétone	67-64-1	3-40	
Toluène	108-88-3	2-30	
Xylène (mixed isomères)	1330-20-7	1-30	
N-Butyle acétate	123-86-4	1-20	
Éthanol	64-17-5	0.1-10	
Light aromatique solvant naphta	64742-95-6	0.5-10	
Éthyle acétate	141-78-6	1-10	
Méthanol	67-56-1	1-15	
2-Propanol	67-63-0	1-10	
Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.	64742-88-7	1-15	

Éthylbenzène	100-41-4	1-5	
Isobutyl acétate	110-19-0	0.1-5	
Isobutyl alcool	78-83-1	0.1-10	
Méthyl isobutyl étonne	108-10-1	0.1-5	
1-Butanol	71-36-3	0.1-8	
1-Propanol	71-23-8	0.1-8	
Propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	0.1-5	
DIMETHYL CARBONATE	616-38-6	0-10	

Notes

Concentrations sont exprimées en % volume/volume.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Laver les yeux et autour des yeux à grande eau, avec les paupières bien ouvertes, dans un bain oculaire, pendant au moins 15 minutes. Rincer à fond sous les paupières. Consulter un médecin aussitôt que possible.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou à des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme. OBTENIR RAPIDEMENT DE L'AIDE MÉDICALE! Utiliser le bon sens et une bonne hygiène.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge. Peut causer des lésions pulmonaires. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. Danger d'aspiration. Peut être introduit dans les poumons s'il est avalé ou vomi, ce qui cause de graves dommages aux poumons. Peut entraîner la mort.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Sang, yeux, cœur, reins, foie, poumons, système nerveux, appareil auditif (ouïe).

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Non sensible à une décharge statique.

Le liquide peut flotter et se déplacer vers des endroits distants et/ou propager des flammes. Peut franchir une distance

Importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Contrôler la zone pour déceler une atmosphère inflammable ou explosive. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Ne pas utiliser à proximité d'opérations de soudage ou d'autres sources importantes d'énergie. Éviter les sources d'ignition. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL		AIHA® WEEL®	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond	TWA 8h	TWA courte durée [C]
Toluène	20 ppm A4	300 ppm	200 ppm	300 ppm		
Méthyl éthyle étonne	200 ppm	300 ppm	200 ppm	300 ppm		
Xylène (mixed isomères)	100 ppm A4	150 ppm A4	100 ppm			
N-Butyle acétate	50 ppm	150 ppm	150 ppm			
Éthanol	Non établie	1000 ppm A3	Non établie			
Light aromatique solvant naphta	Non établie		Non établie			
Éthyle acétate	400 ppm		400 ppm			
Méthanol	200 ppm Peau	250 ppm Peau	200 ppm			
2-Propanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm			
Acétone	250 ppm A4	500 ppm A4	1000 ppm	Non établie		

Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.	Non établie		500 ppm			
Éthylbenzène	20 ppm A3		100 ppm			
Isobutyl acétate	50 ppm	150 ppm	150 ppm			
Isobutyl alcool	50 ppm	Non établie	100 ppm	Non établie		
Méthyl isobutyl ketone	20 ppm A3	75 ppm A3	100 ppm			
1-Butanol	20 ppm		100 ppm			
1-Propanol	100 ppm A4 Peau		200 ppm			
Propylene glycol monomethyl ether acetate	Non établie		Non établie		50 ppm	
DIMETHYL CARBONATE	200 ppm	400 ppm	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurez-vous de maintenir une bonne ventilation. Normalement 10 changements d'air par heure devraient contrôler les particules transportées dans l'air. En cas d'enceinte fermée ou d'endroits mal aérés. Il est recommandé d'installer des ventilateurs d'évacuation locaux et de porter un appareil respiratoire.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	55 °C (131 °F)
Point d'éclair	-2 °C (28 °F)
Taux d'évaporation	4.8
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	10.3% (supérieure); 1.6% (inférieure)
Tension de vapeur	74 mm Hg
Densité de vapeur	2.6
Densité relative (eau = 1)	0.84
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible

Viscosité Pas disponible (cinématique)

Autres informations

État physique Liquide

Formule moléculaire Pas disponible

Poids moléculaire Pas disponible

Tension de vapeur à 50 °C Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Hautes températures. Accumulation de charge électrostatique. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Sources d'énergie élevées (p. ex. arcs de soudage).

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Toluène	7585 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5580 mg/kg (rat mâle)	12125 mg/kg (lapin)
Méthyl éthyle étonne	11700 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	2740 mg/kg (rat mâle)	> 8050 mg/kg (lapin)
Xylène (mixed isomères)	6350 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	12126 mg/kg (lapin)
N-Butyle acétate	1802 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (aérosol)	10770 mg/kg (rat femelle)	> 5000 mg/kg (lapin)
Éthanol	> 32380 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	7060 mg/kg (rat mâle)	> 15800 mg/kg (lapin)
Light aromatique naphta	> 44100 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	> 2000 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	> 2000 mg/kg (rat)
Éthyle acétate	8000-16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	10200 mg/kg (rat)	> 18000 mg/kg (lapin)
Méthanol	64000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (lapin)
2-Propanol	17000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	4720 mg/kg (rat mâle)	12890 mg/kg (lapin)
Acétone	30000 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	6700 mg/kg (rat mâle)	> 15800 mg/kg (lapin)

Solvant naphtha (petroleum), medium aliph.	> 5500 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (rat)
Éthylbenzène	~ 4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)
Isobutyl acétate	8000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	13400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Isobutyl alcool	6345 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2460 mg/kg (rat)	3400 mg/kg (lapin)
Méthyl isobutyl ketone	2000-4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2080 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
1-Butanol	> 8000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2510 mg/kg (rat)	4200 mg/kg (lapin)
1-Propanol	4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	1870 mg/kg (rat)	4050 mg/kg (lapin)
Propylene glycol monomethyl ether acetate	5320 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	8532 mg/kg (rat femelle)	> 5000 mg/kg (lapin)
DIMETHYL CARBONATE	Pas disponible	13000 mg/kg (rat)	> 2500 mg/kg (rat)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer dégraissage, assèchement et fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation sérieuse des yeux; vapeur irritante pour les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'exposition excessive peut causer de l'irritation aux yeux, nez, gorge, poumons et voie respiratoire, dépression du système nerveux, maux de tête, nausée, et vertige.

Absorption par la peau

L'absorption du produit par la peau peut causer une toxicité systémique.

Ingestion

Peut causer la nausée, maux d'estomac, irritation de la bouche et de la gorge, dépression du système nerveux, vomissement, maux de tête, vertige, ou diarrhée; danger d'aspiration.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes d'après des études sur les humains et les animaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le contact prolongé et fréquent peut provoquer la dermatite. L'abus à forte dose de solvants aromatiques peut causer la perte de l'ouïe et peut endommager le cerveau, le foie et les reins; l'exposition excessive pendant la grossesse peut être dangereuse pour le fœtus.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Toluène	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée
Méthyl éthyle cétone	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Xylène (mixed isomères)	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée
N-Butyle acétate	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Éthanol	Non listée	A3	Non listée	Non listée
Light aromatique solvant naphtha	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée

Éthyle acétate	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Méthanol	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
2-Propanol	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée
Acétone	Non listée	A4	Non listée	Non listée
Solvant naphtha (pétroleum), medium aliph.	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée
Éthylbenzène	Groupe 2B	A3	Non listée	Non listée
Isobutyl acétate	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Isobutyl alcool	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Méthyl isobutyl cétone	Groupe 2B	A3	Non listée	Non listée
1-Butanol	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
1-Propanol	Non listée	A4	Non listée	Non listée
Propylène glycol monométhyl ether acetate	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
DIMETHYL CARBONATE	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 2B = Peut-être cancérigènes pour l'humain. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérigénicité pour l'humain. ACGIH® = American Conférence of Gouvernemental Industrial Hygiénistes. A3 = Cancérigène pour l'animal. A4 = Inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Peut causer des effets sur l'enfant à naître selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. A été associé(e) à : poids réduit, modifications du comportement de longue durée.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets surs ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas anticipé.

Effets d'interaction

Inconnu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT. Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (acétone, méthyle éthyle cétone)	3	II

Précautions spéciales V e u i l l e z noter: maintenir le récipient bien fermé

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie B2



Catégorie
D1B



Catégorie D2A;
D2B

B2 - Liquides inflammables; D1B - Matières toxiques; D2A - Matières très toxiques (Tératogénicité et embryotoxique)
D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par santé et sécurité

Numéro de téléphone 450-435-1224

Date de préparation le 20 Novembre, 2023

Signification des abbreviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA®
Guideline Foundation. HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre
International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Prevention Association NIOSH = National Institute for Occupational
Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and
Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Médecine des États-Unis. Accessible via le
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket
Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien
d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of
Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA").
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts au
mieux de notre connaissance et de notre croyance à la date de publication. Les
renseignements fournis sont offerts à titre de guide quant à la manipulation, l'utilisation, le
traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité du produit. Ils ne
sont pas fournis comme garantie ni comme spécifications de qualité. Les renseignements se
Rapportent seulement à la matière particulière indiquée dans la présente et peuvent ne pas être
valides si ladite matière est utilisée en combinaison avec une autre matière ou dans un
Procédé quelconque, à moins que ce soit indiqué expressément dans le texte.